
HIS4810 : HISTOIRE DU LIVRE ET DE L'IMPRIMÉ

Dominique Marquis
514-987-3000 poste 8405
A-6230
Disponibilités : Mardi 14h00-16h00

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours thématique se veut une réflexion historique sur l'évolution du livre et de l'imprimé à travers les âges et dans le monde. L'identification des agents de circuit du livre et l'analyse de ses différents usages dans son contexte économique, politique, culturel et social mettront en lumière sa complexité comme objet intellectuel, culturel et commercial. Parmi les thèmes analysés : la matérialité du livre, les lieux de production et de diffusion, la censure, les lecteurs, l'écrit et les pouvoirs publics.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Le cours HIS4810 est un cours thématique de 2^e niveau, à suivre au cours de la deuxième ou troisième année de Baccalauréat en histoire.

Ce cours n'est pas limité à un seul espace-temps et il multiplie les objets d'analyse dans une approche comparative pour souligner le développement récent des recherches historiques sur le livre et l'imprimé dans une perspective transnationale.

Le cours HIS4810 prépare l'étudiante, l'étudiant aux cours de 3^e niveau, à savoir les cours-ateliers et les cours de recherche. Il initie l'étudiante, l'étudiant à la lecture critique des textes et exerce ses capacités d'analyse.

CONTENU DU COURS

Ce cours est une introduction à un champ de recherches pluridisciplinaires. Le livre imprimé et ses usages individuels et collectifs seront analysés à partir de plusieurs approches, en privilégiant les exemples européens et nord-américains de l'époque moderne et contemporaine et en examinant les trois révolutions du livre.

Au delà du sens des textes idéologiques dont il est le support, l'écrit imprimé est un objet culturel dont la production et la consommation sont régies par les institutions du monde social et les comportements de plusieurs intervenants (auteur, éditeur, imprimeur, censeur, libraire, lecteur, critique). Afin d'explorer le champ de l'histoire du livre et de l'imprimé dans toute sa diversité, on se penche sur la question de « qui lisait », « que lisait-il ? » et également « quand, où, pourquoi, et comment les lecteurs du passé lisaient ? ».

OBJECTIFS DU COURS

Buts du cours

De façon générale, le cours d'histoire du livre et de l'imprimé vise à :

1. offrir une introduction au champ de recherches pluridisciplinaires sur le livre et ses usages à l'époque moderne et contemporaine;
2. développer la capacité de l'étudiante, l'étudiant à appréhender l'écrit imprimé dans son contexte historique;
3. initier l'étudiante, l'étudiant à la diversité des recherches dans ce domaine et aux grandes directions des débats historiographiques.

Compétences attendues

Au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera apte à:

- a) identifier des questions importantes dans le champ de l'histoire du livre;
- b) porter un regard différent sur le livre et l'imprimé comme objet et à s'interroger sur le contexte historique de sa production et sa distribution;
- c) explorer l'histoire de l'imprimé sous une variété d'angles, de l'histoire intellectuelle et culturelle à l'histoire politique et sociale

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le cours repose essentiellement sur des exposés magistraux. Toutefois, certaines séances comprendront des discussions basées sur les lectures communes du programme de lecture. Il importe donc que les textes soient lus au fur et à mesure afin de pouvoir en discuter en classe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices

Évaluation	Pondération	Échéance
Atelier « Livres rares »	10%	07-02-17
Bibliographie et question de recherche	15%	14-02-17
Atelier « La Lecture »	20%	21-03-17
Travail de recherche	30%	11-04-17
Examen final	25%	18-04-17

Bibliographie, question de recherche et travail de recherche

- a) Objectifs : cet exercice a pour objectif d'amener les étudiants, les étudiantes, à faire une lecture analytique et synthétique de l'historiographie à partir d'une question de recherche en lien avec le thème du cours. La lecture et l'analyse de l'historiographie permettront d'approfondir une question historique et de construire des arguments pour y répondre.
- b) Démarche : les étudiants, les étudiantes choisiront eux-mêmes un thème parmi la liste proposée (voir plus bas). Le travail sera divisé en 2 parties. La première partie consiste à rédiger une question de recherche et à dresser une bibliographie préliminaire (3-4 pages maximum (double interligne)). Cette première étape est à remettre le 14 février et compte pour 15% de la note finale. La deuxième étape consiste à faire une analyse de l'historiographie et de construire des arguments pour répondre à la question de recherche. Au final, le travail de rédaction devra comporter les parties suivantes : 1) Introduction 2) Analyse d'un problème historique 3) Conclusion 4) Bibliographie. Le travail devrait comporter entre 10 et 15 pages (double interligne), il doit être remis le 11 avril et il compte pour 30% de la note.
- c) Critères d'évaluation : l'exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect de la démarche et des consignes; plan et arguments structurés; analyse cohérente et documentée ; qualité de la langue écrite*.

Atelier « Livres rares »

- a) Objectifs : cet exercice vise à prendre un premier contact avec la culture matérielle du livre et son vocabulaire. Cet atelier, réalisé en équipe de deux, compte pour 10% de la note.
- b) Démarche : A la bibliothèque des Livres rares de l'UQAM, les étudiants-es devront procéder à l'examen attentif d'ouvrages pré-sélectionnés et remplir des fiches d'analyse matérielle de livres anciens.
- c) Critères d'évaluation : participation active à l'atelier, pertinence des réponses.

Atelier « La Lecture »

- a) Objectifs : cet exercice vise à faire une lecture critique d'un ouvrage en lien avec le thème du cours et à faire ensuite un débat en classe autour de l'ouvrage. Tout en renforçant la capacité de synthèse et la maîtrise de l'expression orale, cet exercice amènera les étudiants et les étudiantes à se questionner sur la construction des arguments historiques et sur certains concepts. Cet atelier compte pour 20%.
- b) Démarche : Faire une lecture active de l'ouvrage, rédiger un compte rendu en répondant aux questions posées (maximum 5 pages) et discuter de l'ouvrage durant l'atelier en classe.
- c) Critères d'évaluation : qualité du compte rendu, pertinence des réponses, esprit critique, participation active à l'atelier.

Examen final

Objectifs : l'examen final a pour objectif de faire une synthèse de la matière acquise en classe et des lectures et ainsi permettre d'intégrer ces nouvelles connaissances en les formulant par écrit. Cet examen aura lieu en classe le 18 avril. Il compte pour 25% de la note finale.

Critères d'évaluation : précision dans l'énonciation des concepts, des détails et des événements, arguments construits et étayés; qualité de la langue*.

Lectures obligatoires:

Alberto Manguel, *Une histoire de la lecture*, Paris, Babel, [1998] 2000.

Ce livre est disponible à la librairie Zone Libre

Les lectures hebdomadaires sont déposées sur le site Moodle du cours.

CALENDRIER DES SÉANCES

Date	Thème de la séance	Lectures obligatoires
I 10 Janvier 2017	Présentation du cours Objectifs pédagogiques et évaluations Qu'est-ce que l'histoire du livre ?	HALL David D., « The History of the Book: New Questions? New Answers? », <i>The Journal of Library History</i> , 21-1, 1986, p. 27-38.
II 17 janvier 2017	Les premières traces d'écriture Les origines asiatiques de l'imprimerie	SOHN Pow-key, « Early Korean Printing », <i>Journal of the American Oriental Society</i> , 79-2, 1959, p. 96-103.
III 24 janvier 2017	Manuscrits et enluminures en Europe et en terre d'Islam	GIL Marc, « Les femmes dans les métiers d'art des Pays-Bas bourguignons au XVe siècle », <i>Clio</i> , n° 34-2, 2011, p. 231-254.
IV 31 janvier 2017	La révolution de Gutenberg	EISENSTEIN Elizabeth L., « L'avènement de l'imprimerie et la Réforme », <i>Annales.ESC</i> , 26-6, 1971, p. 1355-1382.
V 7 février 2017	La matérialité du livre imprimé ancien Atelier à la collection des livres rares de l'UQAM	
VI 14 février 2017	Imprimés et lectures populaires dans l'Ancien Régime	ANDRIES Lise, « La Bibliothèque bleue : les réécritures de Robert le Diable », <i>Littérature</i> , 30-2, 1978, p. 51-66. Remise : Bibliographie et question de recherche
VII 21 février 2017	Le livre et la censure	A venir

VIII 28 février 2017	Semaine de lecture	Congé
IX 7 mars 2017	Lecture et lecteurs Atelier autour du livre de Alberto Manguel, Une histoire de la lecture, Babel, 2000, [1998]	Remise : Compte rendu
X 14 mars 2017	L'émergence de l'éditeur au 19 ^e siècle	MOLLIER Jean-Yves, « Éditer au XIX ^e siècle », <i>Revue d'histoire littéraire de la France</i> , 107-4 [2007], p. 771-790.
XI 21 mars 2017	Lieux de diffusion aux 19e-20e siècles (salons, clubs de lecture, bibliothèques, librairies)	RING Daniel F., " Outpost of New England Culture: The Ladies' Library Association of Kalamazoo, Michigan", <i>Libraries & Culture</i> , 32-1 [1997], p. 38-56
XII 28 mars 2017	Conférence de Frédéric Barbier	A venir
XIII 4 avril 2017	Le livre jeunesse en France et au Québec	VILLERBU Tangi « L'Église, les libéraux et l'État : les livres de jeunesse publiés par Mame dans le Bas-Canada du milieu du 19 ^e siècle » <i>Cahiers de la Société bibliographique du Canada / Papers of the Bibliographical Society of Canada</i> , 47-2 (2009), p. 177-200.
XIV 11 avril 2017	Le livre illustré au 20 ^e siècle	Remise : Travail final
XV 18 avril 2017	EXAMEN FINAL	

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

Qualité du français : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la politique no 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12e semaine du trimestre, soit à la 13e semaine du trimestre (du 27 mars 2017 au 9 avril 2017). Vous êtes donc invité à prévoir ce moment et à l'inscrire nommément à votre plan de cours ou à votre entente d'évaluation pour le ou les cours dont vous aurez la responsabilité au trimestre d'automne 2016. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements

à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

Modalités de consultation des travaux et des examens :

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

POUR LES ÉTUDIANTS DU BES

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR DURANT LE COURS :

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. Niveau de développement attendu

- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;
- Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.

Maîtrise

Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.

- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone; Maîtrise
- Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement. Maîtrise

Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement;
- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnelles et les moyens pour y arriver;
- Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement. Maîtrise

THÈMES POUR LE TRAVAIL FINAL

L'émergence de la figure de l'auteur

Le livre et la propagande

Les enjeux de la lecture : alphabétisation et littéracie

Le livre comme instrument du lien social

L'efficacité de la censure

Dictionnaires et encyclopédies

Le livre et la religion

Bibliothèques et bibliothécaires

L'opinion publique et l'imprimé